

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 06 février 2009

PRÉSENTS : MM. Marcel BACHASSON - Serge SECOND - René CHOC - Roland CHANCRIN -
Mme Jocelyne DEROCLES -Mr. Serge PERRAUD - Mmes BLANCO Marie - Sylvaine LHOTE - Mr Guy
SIMIEN - Mme MACHUT Françoise

ABSENTS OU EXCUSES : MM. Daniel POSTIC - Olivier DUMAS - Gilbert BERRUYER - Mmes Annie
BESSIERE - Florence MARGARON

Monsieur Roland CHANCRIN a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 50 et propose au Conseil d'adopter le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2008

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

CLASSEMENT PARCELLES EN ZONE HUMIDE

Dans le cadre du Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles, l'Association AVENIR va venir prochainement à ROYBON pour identifier et classer en « zone humide » les parcelles : B279 - B280 « Combes Charpenay Fond » et B281 - B282 « Mas du Plot » , limitrophes du lieu-dit « Moille de la Vache » sur la Commune de St Pierre-de- Bressieux.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour solliciter ce classement.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

AMENAGEMENTS DU CARREFOUR OUEST (PLACE JEAN PERRAUD)

Monsieur le Maire propose les demandes de subventions suivantes :

- ✓ au Conseil Général : pour les travaux de terrassement de la chaussée et d'aménagement de surface de la voirie, et aménagements paysagers.
- ✓ au titre de la DGE 2009 : pour des travaux exceptionnels de requalification et sécurisation du carrefour
- ✓ au SE 38 : pour les travaux d'éclairage public.
Si le matériel installé répond à certains critères d'efficacité énergétique, taux d'aide majoré.
Pour bénéficier de ce taux majoré : délibération cédant au SE38 les certificats d'Economie d'Energie générés par les travaux

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

L'appel d'offres pour l'ensemble des travaux (coût estimé : 1 200 000 € TTC) va être prochainement lancé.

DOSSIER AVANCEMENT PROJET CENTER PARCS

Concernant le projet Center Parcs , Monsieur le Maire revient sur l'écho plutôt favorable de la réunion publique du 27 janvier dernier. Il précise les points suivants :

- ✓ une grande majorité d'agriculteurs riverains est favorable au projet. Il relate toutes les questions qui sont posées à ce sujet
- ✓ une grande partie de la population semble actuellement attendre favorablement ce projet.
- ✓ la loi sur la ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) est prolongée de 2 ans
- ✓ le permis de construire sera déposé entre le 15/06 et le 15/07/09 et le chantier commencerait vers début 2011. Il précise aussi que les travaux pourraient se faire en 2 phases : une phase pendant laquelle 600 cottages et la « bulle » à 29 °C (Aqua Mundo) seraient faits et la seconde au cours de laquelle ce serait les 400 autres cottages, un grand bâtiment de 1000 places ; si bien que les travaux pourraient durer non pas 2 ans, mais 4
- ✓ début mars, une réunion avec les « structures » comme la DIREN, la DDAF, etc va avoir lieu
- ✓ l'enquête publique se fera sous couvert du Schéma Directeur de la Région Grenobloise
- ✓ la solution retenue concernant l'assainissement sera connue début mai et si c'est la route D20F qui sera obligatoirement empruntée pour accéder, depuis le village, à l'entrée du Center Parcs
- ✓ une convention sera faite avec la SAFER.

Concernant le contournement du village :

- ✓ un rond-point sera créé au Nord, au niveau de la jonction des routes venant de VIRIVILLE, ST SIMEON et ROYBON ; à l'Ouest, non loin du cimetière
- ✓ il n'y aura pas de rond-point : l'aménagement sera tel que la route venant de MONTFALCON sera équipée d'un « STOP »
- ✓ un parking pour le cimetière sera créé
- ✓ les travaux commenceront en 2010, leur durée étant d'environ 11 mois.

APPROCHE BUDGETAIRE

Le budget 2009 étant en cours d'élaboration, M. le Maire invite le Conseil à déjà en prendre connaissance (résultats de 2008 et projets d'investissement pour 2009)

Résultat 2008 positif en fonctionnement : **216 000 €**

Prise de connaissances aussi des subventions qui seront versées aux Associations en 2009

→ Avis favorable du Conseil Municipal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- paiement de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2009
- renouvellement ligne de trésorerie (100 000 €)
- détermination du taux d'indemnité de conseil et de budget au Receveur Municipal

→ Avis favorable du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la fin d'un contrat CAE il y a lieu de créer un poste de « responsable du restaurant scolaire » pour 30 h/semaine, au 04 mai 2009

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

Monsieur René CHOC informe le Conseil Municipal d'un avenant de 850 € qu'il y a lieu d'ajouter au montant des travaux de l'entreprise CHEVAL Frères concernant le nouveau branchement d'eau qui alimente le nouvel Office de Tourisme fait à partir de la conduite longeant la route du lac

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

Monsieur le Maire indique que, désormais, l'Office de Tourisme est inter-communal, puisqu'il est « sous la coupe » à la fois de la CCPC et de BTA , à parts égales.

Suite à une réunion de la Commission de la Zone de Loisirs, Mr Serge SECOND et Mme Françoise MACHUT expliquent qu'à la suite d'une proposition du gérant actuel d'acheter le camping, il ne serait pas réaliste de le céder. Prochainement, la Commission va rencontrer le gérant du camping ; à suivre.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'actualiser le régime indemnitaire pour tenir compte des mouvements de personnel et de la refonte des cadres emplois intervenus depuis les précédentes délibérations n° 08/2003 et 19/2004.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

